



FRAPNA Isère

MNEI – 5 place Bir-Hakeim
38000 Grenoble
tél. 04 76 42 64 08
fax 04 76 44 63 36
frapna-isere@frapna.org

M. Jacques NIVON, **Maire**
Mairie de Champ sur Drac
Place des déportés
38 560 CHAMP SUR DRAC

Grenoble, le 29 novembre 2017

Réf. : CG/ JP/JL/ EBo, n° 124
Aff. : EAU 1786

Objet : Rejets polluants dans la Romanche

Monsieur le Maire,

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, section Isère (FRAPNA Isère) est une association de protection de l'environnement agréée au titre de l'article L. 141-1 du Code de l'environnement. Dans le cadre de la poursuite de notre action nous portons une attention toute particulière aux pollutions affectant la ressource en eau.

Aussi, nous nous permettons par la présente d'attirer votre attention sur un cas de pollution de la Romanche relevé sur le territoire de votre commune.

Le 17 novembre, un de nos correspondants a remarqué un rejet coloré important dans la Romanche sur sa rive gauche à droite de l'extrémité nord de l'impasse du Drac (localisation et photos en annexe). Ce n'est pas la première fois qu'il remarque un tel rejet qui est visible depuis la rive droite lorsque l'on circule en voiture en allant vers Vizille.

A cet endroit, il y a deux exutoires de deux canalisations de diamètre d'environ 30 cm en pied de digue. La canalisation la plus en amont rejetait un liquide opaque de couleur marron clair, la canalisation la plus en aval rejetant une eau claire.

Le rejet de couleur marron était relativement important puisqu'il créait un panache de plus de dix mètres dans la Romanche pourtant parcourue d'un débit soutenu.

Les jours suivants, le débit coloré avait beaucoup baissé et n'était pratiquement plus opaque. L'absence de rejet important permettait de voir les dépôts dans le lit de la Romanche laissés par le rejet des jours précédents.

Par ailleurs, une station de relevage du réseau d'assainissement de Grenoble Alpes Métropole est semble-t-il placée non loin de ce rejet et serait susceptible d'en être la source.

Ce rejet a été renseigné sur notre site « Sentinelles de la nature » (<https://sentinellesdelanature.fr/alerte/1786/>). Aussi, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire part de votre analyse de cette situation et, le cas échéant, les mesures que vous pensez mettre en œuvre pour mettre un terme à ces rejets.

Confiant en votre action et en votre attachement à la protection de l'environnement, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de notre sincère considération.

Chantal GEHIN
Présidente FRAPNA Isère

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Gehin', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the name.

Annexes :

- Localisation et photos du dépôt

Copie :

- Bruno MANEVAL, Directeur des Régies Eau et Assainissement de Grenoble Alpes Métropole
- Agence Française de la Biodiversité

ANNEXE

Localisation du rejet :



Photos du rejet :

